



RAPPORT
MORAL

20
20



agēa

agent
général
d'assurance

L'édito du Président	Page 2
Les chantiers de la Fédération	Page 3
Professionalisation & accompagnement du changement	Page 7
Conseil juridique opérationnel	Page 16
Animation des réseaux & communication	Page 20
Services supports	Page 25
Annexes	Page 26

Edition Mai 2020

L'EDITO DU PRÉSIDENT

**LES JOURS SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS !**

Le 16 mars 2018, 3000 agents généraux étaient réunis pour fêter leur unité. Le 16 mars 2020 ces mêmes agents apprenaient la nouvelle surprenante que notre pays était « en guerre » et serait confiné pour de longues semaines. Le 20 juin 2019, nous célébrions les cent ans d'agéa et le 17 juin 2020, nous organisons notre assemblée générale par voie virtuelle.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas !

À l'heure où nous sortons du confinement, nous sommes les témoins d'une période inédite qui secoue l'économie de notre pays et le secteur de l'assurance, tout en bouleversant nos manières de travailler et de nous organiser. Cette expérience nous a marqué, mais elle nous a, j'en suis persuadé, renforcé.

Car s'il est un thème indissociable du temps qui passe, c'est bien la résilience, dont ont toujours fait preuve les agents généraux. Je l'ai invoquée lors du centenaire d'agéa, et je le constate encore aujourd'hui.

La résilience des agents est probablement l'élément qui fait que les compagnies, à chaque fois qu'une crise sans précédent les touche, finissent par se tourner vers nous. C'est encore elle qui, alliée à nos compétences et à notre proximité, conduit les clients à venir dans nos agences pour y trouver conseil, confiance et bienveillance. Et c'est cette force qui, alors que la crise n'a pas fini de nous surprendre, va consolider notre ancrage dans les territoires.

Depuis un an, nous nous sommes attachés à cette consolidation en :

- Finalisant les travaux avec la FFA sur le RGPD pour permettre aux agents généraux de rester libres tout en étant conformes aux exigences imposées par la loi
- Inaugurant les premières sessions du diplôme MBA Agent Général, premières marches à sa généralisation
- En plaçant l'innovation au cœur de nos actions pour ne pas se laisser dépasser par des cycles qui s'accroissent toujours plus : Hackathon, ouverture de MOOC, mise en place d'outils RH pour rendre le métier plus attractif...

Je tiens à vous remercier toutes et tous, collaborateurs, agents généraux, qui avez contribué à tous ces travaux qui feront que la profession continuera à s'adapter aux caprices du temps. Il est encore trop tôt pour imaginer le « monde de demain ». Mais pour autant, il va nous falloir au cours de la dernière année de cette mandature l'imaginer et l'anticiper. Ensemble faisons en sorte qu'il nous soit bénéfique.

Bien cordialement,

Patrick Evrard
Président d'agéa

Edition Mai 2020

LES GRANDS CHANTIERS DE LA FEDERATION

LES 100 ANS DE LA FEDERATION

C'est dans l'enceinte de l'Hôtel Shangri-La, qu'a été célébré le 19 juin, le centenaire de la Fédération. La cérémonie fut l'occasion pour les représentants, agents et journalistes présents de replonger dans une histoire tout à la fois répétitive et évolutive, celle de la FNSAGA devenue agéa, et, à travers elle, celle d'un métier et d'un mode de distribution. Au cours de cette célébration, Patrick Evrard, président de la Fédération, a honoré la trajectoire d'une profession ancrée dans son temps. « Le passé éclaire l'avenir ».

Pour cette occasion, la Fédération a réuni plus de 270 personnes. Parmi elles, les anciens présidents de la Fédération André Migeo (1986-1987) ou Hervé de Veyrac (2012-2015), Michel Picon, président de l'UNAPL, Bertrand de Surmont, président de la CSCA, plusieurs dirigeants de compagnies et une vingtaine de journalistes se sont déplacés.



La Fédération est née à Grenoble en 1919, avec pour objectifs premiers de garantir l'indépendance des agents face à leurs compagnies et faire front face aux courtiers et aux mutuelles agricoles. Dès ses premières assemblées générales, de nombreux chantiers furent entrepris, de l'obtention d'un statut professionnel à la création d'une caisse de prévoyance, en passant par l'amélioration de la fiscalité des agents. Se dotant successivement d'un comité de défense puis d'un Secrétariat général, le siège de la Fédération fut transféré à Paris en 1923, date à partir de laquelle la structure « parlementaire » de la Fédération, jusqu'alors fonctionnant par regroupements de chambre départementales, devint plus verticale avec un Bureau exécutif renforcé.

Depuis lors, le spectre des activités et des affiliations de la Fédération n'a cessé de s'élargir, notamment aux lendemains de la Seconde guerre mondiale : création de la CGPA, de la CAVAGA (devenue CAVAMAC avec l'inclusion des sous-agents), du Praga, de SAGAFORM (future agéa Formation) ou de CAP COMPETENCE ; contribution à l'édification de l'UNAPL ou de l'ENAS, obtention des statuts IARD et VIE, amendés depuis ; négociations multi-institutionnelles et progressives pour l'accès des agents aux sociétés, etc. Outre son dialogue constant avec les institutions (Conseil National des Assurances, BIPAR, FFSA puis FFA), la Fédération est également devenue une plateforme de réflexion permanente depuis le milieu des années 1970. Une période à partir de laquelle elle a mené de nombreux travaux sur l'avenir des agents généraux dans un environnement en constante mutation, du Livre bleu des agents généraux en 1982 au projet Refondation en 2018.



À l'occasion des 100 ans d'agéa, une revue de presse (de 6 lettres) retraçant de manière détournée l'Histoire de la Fédération, des agents généraux et du secteur de l'assurance, fut remise aux participants.



LE SOCLE COMMUN DES RÉGIONS

Les régions et les départements ont réfléchi ensemble à un socle commun permettant de relancer l'action des territoires, animer les adhérents et renforcer la cohérence de l'organisation de la Fédération. Plusieurs groupes de réflexions, alliant des responsables régionaux et départementaux, mais aussi des responsables de syndicats de compagnies dans les territoires, se sont réunis pour construire ce socle commun.

Ce document rappelle les fondamentaux de l'action syndicale dans les territoires, et sert de repère à tous les élus présents aujourd'hui ou qui le seront demain. Un guide d'animation a également été créé pour rassembler et mobiliser les agents généraux.



LES DISCUSSIONS FFA – agéa : ACCORD RGPD

Le 2 octobre 2019, notre Fédération et la Fédération Française de l'Assurance (FFA) ont conclu un Accord relatif au Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD). Cet Accord permet de qualifier les relations qu'entretiennent les agents généraux avec les entreprises d'assurance qui les mandatent, au sujet des données personnelles collectées par les agents généraux auprès de leurs clients.

En substance, l'Accord qualifie le rôle de l'agent général au regard des données personnelles. C'est Pascal Chapelon, Président adjoint d'agéa qui a piloté le groupe de travail qui a abouti au texte du 2 octobre. Co-signé par la nouvelle Présidente de la FFA, Florence Lustman, et Patrick Evrard l'Accord a désormais vocation à être mis en œuvre dans chaque entreprise d'assurance dotée d'un réseau d'agents généraux. Cette seconde phase doit aboutir à la déclinaison opérationnelle de l'Accord du 2 octobre 2019 par la conclusion d'accords spécifiques à chaque réseau. Ces négociations seront menées par les différents Syndicats d'agents généraux d'assurance avec le soutien d'agéa.

UN NOUVEL ETAGE POUR ACCUEILLIR LES AGENTS GENERAUX

Cette année la Fédération fait peau neuve, et a inauguré au 30, rue Olivier Noyer à Paris, à la fois un nouvel étage et un nouvel espace d'accueil. Ces travaux ont été pensés pour mieux recevoir les agents généraux lors de leur passage, mais aussi l'ensemble des structures. Un nouvel espace permet de faire des réunions rassemblant plus de 120 participants. Des moyens de communication modernes favorisent les échanges en vidéo conférences, webinaires ou autres.



HACKATHON AGENCE DE DEMAIN

La Fédération a organisé à l'occasion du TDay Insurance du 7 novembre son tout premier Hackathon, concours au cours duquel les candidats ont soumis un projet innovant répondant au thème: « Agence de demain : facilitons la distribution d'assurance ». L'Hackathon, ou « Marathon de l'innovation », avait pour objectif de lancer la démarche d'innovation de la profession d'agent général initiée dans le cadre du Socle commun du métier. Il s'agissait en somme par ce biais convivial et entreprenant, d'enrichir la démarche d'innovation des agents via le développement de nouveaux outils ou services. Mais également de stimuler la créativité des nouveaux talents et de collaborer avec eux, de manière à être acteurs de la transformation digitale indexée à l'activité d'agent général. « Transformons le métier d'agent général d'assurance pour booster l'expérience client en agence et faciliter la distribution d'assurance » fut donc le thème communiqué aux participants.



A l'issue d'une journée de travail collectif, le Jury, composé d'experts a délibéré et a porté son choix sur deux équipes :

- Reauxass, une application visant à faciliter le e-constat relatif aux dégâts des eaux.

- Assurdate, une plateforme de recrutement moderne dédiée aux agents, basée sur une messagerie inspirée des réseaux sociaux professionnels modernes (Whatsapp, Instagram, LinkedIn).

SALON DES ENTREPRENEURS

agéa a participé au Salon des Entrepreneurs, organisé au Palais des Congrès de Paris les 5 et 6 février 2020. La Fédération y tenait un stand avec l'IFPASS. Le stand a permis plusieurs échanges entre les visiteurs et les agents présents mais également avec les collaborateurs de la Fédération. Nouveauté pour 2020, nous avons réalisé une présentation sur scène à deux reprises, pendant 30 minutes afin de présenter brièvement les débouchés et les arcades de la profession.



DES COLLOQUES THEMATIQUES

agéa a organisé au cours des 12 derniers mois, 3 colloques consacrés aux thématiques suivantes :

- Fiscalité du métier
- La digitalisation en toute conformité
- Développons notre agence en équipe (colloque social et RH)

Ces colloques ont réuni en moyenne pour chaque session une centaine d'agents. Basés sur de l'échange d'information, ils donnent l'occasion de répondre aux nombreuses interrogations que se posent les agents sur ces sujets d'actualité liés à leur métier.

LAURENT BOULANGEAT ELU PRESIDENT DE L'ANCIA

L'Association Nationale des Conseils et Intermédiaires d'Assurances (ANCIA) regroupant la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux (AGEA), PLANETE CSCA, et l'Association nationale des Conseils financiers (ANACOFI) ont nommé Laurent Boulangeat en qualité de Nouveau Président. Cette prise de fonction lui permettra de poursuivre les chantiers initiés par son Président sortant Bertrand de Surmont et de travailler en commun, au titre des enjeux français et européens, avec le BIPAR et la FECIF.

L'ANCIA assure la promotion des intérêts des intermédiaires en assurances et de leurs clientèles. Elle représente aujourd'hui 30 000 entreprises et 75 000 salariés du secteur de l'intermédiation et conseil en assurance.

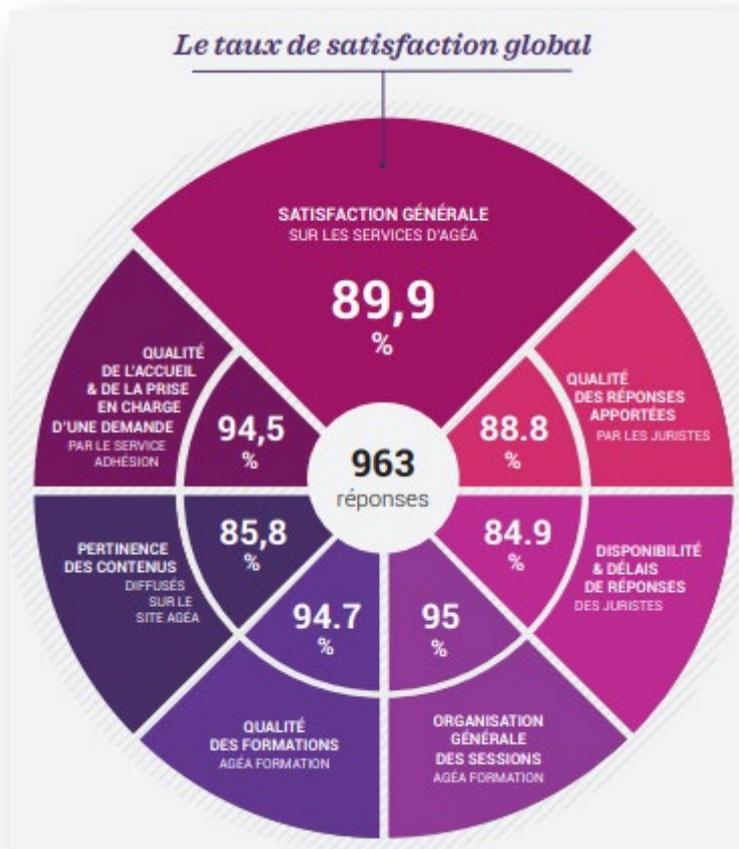


Edition mai 2020

PROFESSIONNALISATION & ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

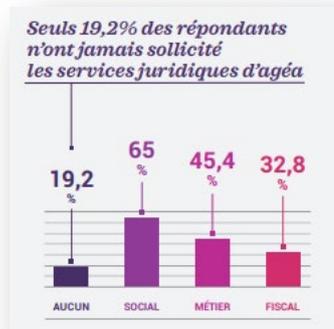
MESURE DE LA SATISFACTION DES AGENTS GÉNÉRAUX QUANT AUX SERVICES D'agéa

Pour la troisième année, agéa a recueilli l'avis de ses adhérents quant aux services qui leur sont proposés. 963 agents ont répondu à l'enquête en ligne menée début 2019. Le taux de satisfaction global est de 89,9%.



Les taux de satisfaction sont calculés en additionnant le pourcentage de répondants se disant assez satisfaits ou très satisfaits à propos de l'item proposé. Les propositions de réponses étaient : « Très insatisfait, Assez insatisfait, Indifférent, Assez satisfait ou Très satisfait.

Le graphique suivant montre que seuls 19,2% des répondants n'ont jamais sollicité les services juridiques d'agéa.



Les agents ont également pu faire part de certaines remarques et attentes concernant les services d'agéa. Celles-ci portent principalement sur :

- Une demande d'approfondissement du service et des moyens agéa RH
- Une relative crainte de mutualisation systématique des formations entre agents généraux et salariés
- L'organisation de Congrès en région
- Multiplier les réunions d'information

Dans la lettre d'informations agéa et vous n°457, de mars 2020 des éléments de réponses ont été apportés aux agents concernant l'ensemble de ces remarques.

LA FORMATION DES AGENTS GENERAUX AVEC agéa Formation

1 – Calendrier annuel

Le calendrier annuel proposé aux agents a permis de répondre aux nombreuses demandes de formation à Paris et en région. Plusieurs sessions complémentaires ont été programmées sur le dernier quadrimestre permettant aux agents de remplir leur nouvelle obligation de formation DDA.

Le taux d'annulation des sessions a fortement baissé pour la deuxième année consécutive, passant de 19% en 2018 à 10% en 2019.

2 – La politique tarifaire

Les tarifs ont été maintenus en 2019 : 495 € la journée et 845 € les deux journées de formation.

3 – Un fort développement du nombre d'agents formés

agéa Formation a formé 1 126 agents en 2019, en hausse de 22% par rapport à 2018.

Evolution de l'offre

Pour faciliter aux agents le respect de leur obligation de formation DDA, agéa Formation a ouvert 2 MOOC gratuits en 2019 : Les frais de conception de ces 2 MOOC ont été financés par le FIF-PL.

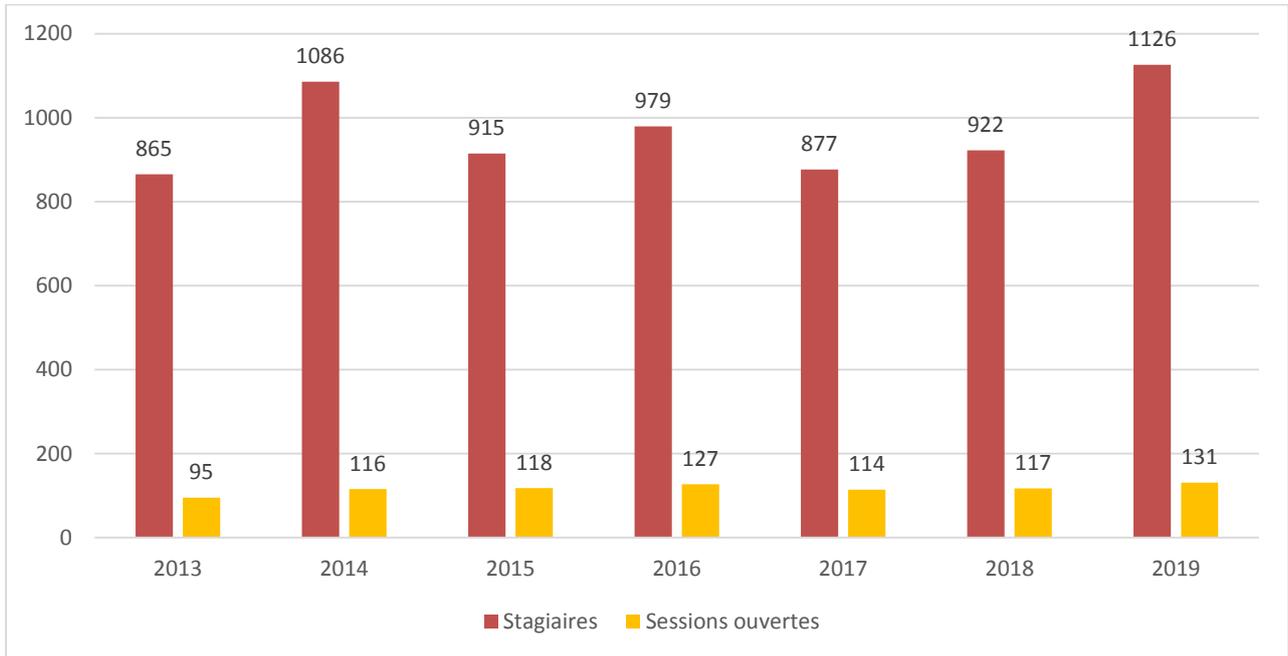
Le **MOOC « Accompagner son client à l'occasion d'un sinistre »**, réservé aux agents adhérents, a permis à 167 agents d'obtenir leur attestation de formation de 4 heures.



Le **MOOC « Le client au cœur de l'agence »**, ouvert à tous les agents et à leurs salariés, a rencontré plus de succès, avec 1 258 délivrances d'attestation de fin de formation pour 4 heures également.



Quelques chiffres agéa Formation



Nouveauté pour 2020

Afin de proposer aux agents une offre de formation plus étendue, tant en thématiques qu'en lieux de formation, agéa a décidé de confier à AF2A (son partenaire historique sur la formation des collaborateurs d'agence) l'organisation et la commercialisation d'une partie des formations destinées aux agents, en créant le dispositif Compétence Agent.

Pour 2020, agéa Formation se concentre sur la réalisation de 5 formations stratégiques : Piloter son agence, Réussir son association, SARL ou EIRL, pratique du courtage accessoire et préparer son départ à la retraite.

Compétence Agent, proposé par AF2A, vient compléter cette offre avec 47 programmes de formation.

COMPÉTENCE AGENT

Formation
des agents
général
d'assurance

FIF-PL

Le FIF-PL (Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) reçoit chaque année la contribution formation collectée par l'URSSAF auprès de tous les professionnels libéraux, qu'il redistribue ensuite selon les barèmes et critères de financement fixés chaque année pour chaque profession.

PRISES EN CHARGE FIF-PL 2019

Plafond annuel	1400 €
Plafond jour	350 €

Pour faire face à la forte demande de prises en charge enregistrées en 2019, les critères de financement ont été revus pour 2020 :

PRISES EN CHARGE FIF-PL 2020

Plafond annuel	900 €
Plafond jour	300 €

LA CREATION DE L'EXECUTIVE CERTIFICATE AVEC L'IFPASS

Le comité de pilotage du MBA, constitué de représentants d'agéa et de la FFA, a décidé de créer un parcours de formation qualifiant à destination des agents généraux expérimentés.

L'IFPASS a accompagné le comité de pilotage dans la création du parcours Executive Certificate. Celui-ci est composé de 4 modules obligatoires :

- Définir et piloter la stratégie de l'agence,
- Business development : suivre et animer son équipe,
- Agent général : entrepreneur leader
- Piloter la transformation digitale de l'agence.

3 modules optionnels de 2 jours chacun sont également proposés sur les thèmes suivants : explorer de nouveaux marchés, conformité et éthique et innovation managériale.

Répartie sur 2 exercices, la formation se déroule à raison de 2 jours par mois, totalisant 12 jours pour les modules obligatoires. Les agents qui s'inscrivent dans ce parcours qualifiant bénéficient d'une prise en charge par le FIF-PL et remplissent leur obligation annuelle de formation DDA sur les 2 années du parcours.

La première promotion a démarré le 25 mars 2020 et s'achèvera le 11 mars 2021. Deux autres promotions sont programmées à Lyon en septembre 2020 et à Paris en octobre 2020.

LA FORMATION DES COLLABORATEURS AVEC CAP COMPETENCE

Les chiffres clés de 2019 :

- 11 799 stagiaires formés pour 5 452 salariés, soit 4,5 fois plus qu'en 2013, date à laquelle le partenariat a démarré avec AF2A ;
- Une moyenne de 15,7 heures de formation par salarié formé
- 1 395 sessions de formation réalisées partout en France ;
- 57% des stagiaires ont suivi une formation en présentiel ;
- 43% ont suivi une formation à distance (classe virtuelle ou e-learning).

En 2019, agéa a lancé un nouvel appel d'offres en vue d'un nouveau partenariat triennal pour développer Cap Compétence. 2 organismes de formation ont répondu à l'appel d'offres : AF2A et l'IFPASS. Après audition des 2 prestataires, les membres de la CPNEFP ont choisi de poursuivre le partenariat avec AF2A pour une nouvelle période de 3 ans (2020-2022).

Pour 2020, les agents généraux ont déjà inscrit 5900 collaborateurs pour des sessions Cap Compétence programmées.

CAP COMPÉTENCE

**Formation
des collaborateurs
d'agence générale
d'assurance**

OPCABAIA devient OPCO ATLAS

Le 1^{er} avril 2019, OPCABAIA est devenu OPCO ATLAS, l'opérateur de compétences agréé en charge de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle des salariés de 17 branches professionnelles des services financiers et de conseil¹. dont les agents généraux d'assurance.

agéa est fortement présente dans les instances de l'OPCO ATLAS, permettant de défendre les intérêts de la profession et d'assurer des modalités optimales de financement des formations des collaborateurs.

¹ * Les secteurs Finance et Conseil : Activités de marchés financiers, agents généraux d'assurance, banques, bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils et sociétés de conseils, courtage assurance/réassurance, économistes de la construction, experts comptables / commissaires aux comptes, géomètres, sociétés d'assistance, sociétés d'assurances, sociétés financières.

L'année 2019 a été une année de transition pendant laquelle OPCABAIA a continué d'assurer la collecte et le financement des formations des salariés d'agence avant d'intégrer le nouvel opérateur OPCO ATLAS.

LES LIENS AVEC LES ECOLES DE L'ASSURANCE

Outre son implication dans agéa Formation et dans le dispositif Cap Compétence confié à AF2A, agéa est engagée dans les instances de plusieurs écoles du secteur de l'assurance :

- IFPASS : Institut de Formation de la Profession de l'Assurance
- ESA : Ecole Supérieure d'Assurances
- Université de l'Assurance
- Institut des Assurances de Paris

agéa RH : 1 SITE, DES SOLUTIONS

L'équipe d'agéa RH, est composée de 2 chargées de recrutement. Elle propose aux agents une gamme de services pour les accompagner dans leur gestion RH :

Aide au recrutement

Cette offre permet de réaliser un recrutement sur mesure en déclinant les étapes suivantes, dans un délai maximal de 6 mois :

- Recueil des besoins spécifiques de recrutement,
- Création de la fiche de poste,
- Rédaction et mise en ligne de l'annonce sur les jobboards,
- Réception et analyse des candidatures,
- Entretiens téléphoniques / visio ou physiques avec chaque candidat,
- Rédaction de la synthèse de profil pour chaque candidat avec avis RH,
- Envoi des candidatures sélectionnées,
- Contrôle des références des candidats.

En 2019, agéa RH a effectué plus de 118 recrutements pour les agents généraux d'assurance. La durée moyenne d'un recrutement est de 2 mois.

CVthèque dédiée à l'alternance

La CVthèque, jusqu'alors accessible aux agents adhérents pour consulter des candidatures spontanées non qualifiées, suscitait le mécontentement des agents qui accédaient à des candidatures trop souvent obsolètes ou sans lien avec les besoins de recrutement des agents généraux.

Depuis mars 2019, l'accès à la CVthèque par les agents généraux, est réservée à leur recherche d'alternants et de stagiaires.

Gestion de la paie & des déclarations sociales

Cette prestation consiste à externaliser la paie dans sa globalité : bulletin de salaire et gestion sociale déclarative et vous apporte des solutions pour alléger vos tâches de gestion et sécuriser la paie de vos collaborateurs.

agéa RH travaille avec plus de 300 clients soit environ 900 bulletins de salaire par mois.

Le tarif proposé est compétitif : 14.60 € TTC le bulletin et frais d'inscription de 120 euros TTC payés une seule fois lors de la 1^{ère} commande.

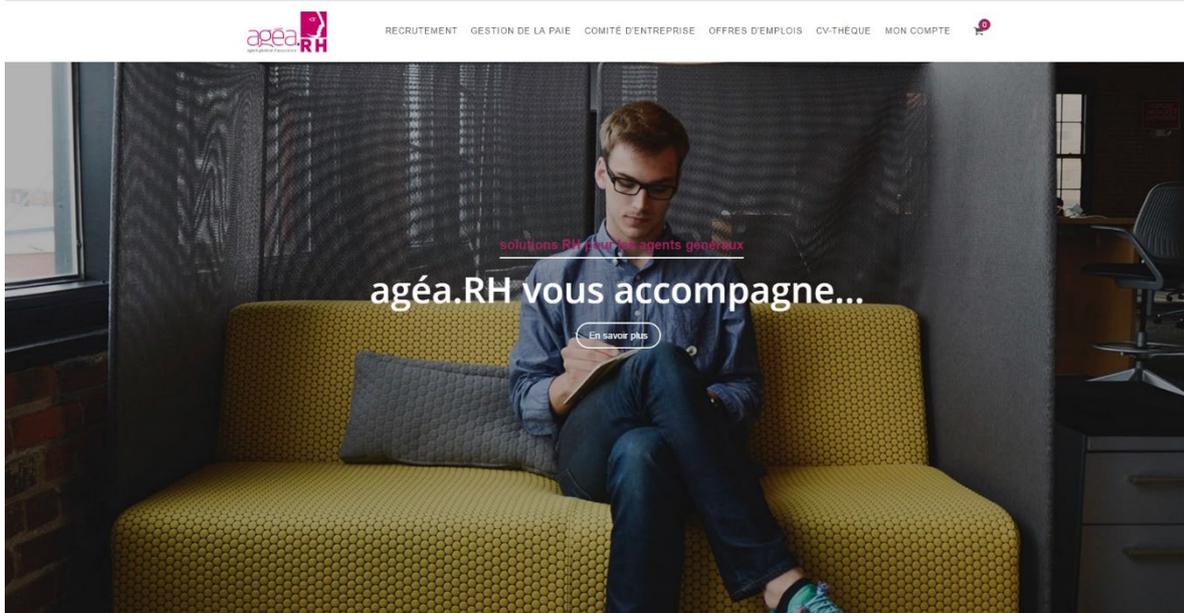
Comité d'entreprise

agéa RH propose gratuitement à tous les agents généraux d'assurance adhérents à agéa, l'ensemble des avantages d'un comité d'entreprise.

agéa CE bénéficie aussi aux salarié(e)s d'agence, leur permettant ainsi un gain de pouvoir d'achat important. Véritable outil de motivation et de fidélisation des salarié(e)s d'agence, agéa CE complète la gamme des outils de gestion sociale mise à disposition des agents généraux par agéa RH.

8 600 agents et collaborateurs se sont inscrits et bénéficient des services du CE.

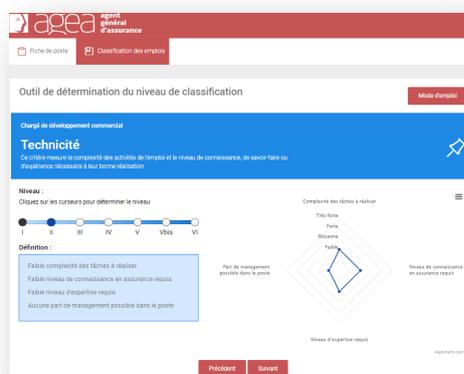
> www.ageaRH.fr



L'ATTRACTIVITE DES METIERS EN AGENCES GENERALES D'ASSURANCE

agéa et ses partenaires sociaux, avec le soutien de l'OPCO ATLAS, ont créé des outils complémentaires pour aider les agents dans leur gestion RH et pour développer l'attractivité et la visibilité des métiers en agence :

- L'outil de création de fiche de poste a été enrichi d'un simulateur de classification. Il permet aux agents de préparer les recrutements, les entretiens annuels, d'identifier les besoins de formation et de mettre à jour le classeur ACPR. Depuis son lancement en janvier 2020, le simulateur de classification a été utilisé 1 150 fois.



- Le livret d'accueil dématérialisé permet aux agents généraux de préparer l'arrivée d'un nouveau collaborateur en lui remettant un guide de présentation du secteur et de l'agence. Totalement personnalisable selon le souhait de l'agent, le livret d'accueil a été utilisé à 150 reprises depuis sa création.



- Le guide d'entretien dématérialisé est à la disposition des agents pour réaliser les entretiens professionnels et managériaux avec leurs collaborateurs.



- Le site de l'observatoire des métiers en agence générale d'assurance conçu en 2018, visité 3500 fois en 2019, est un des outils qui permet d'accroître la visibilité des métiers et d'attirer de nouveaux candidats.

Dans le cadre du projet « [Attractivité des métiers](#) », agéa était présente, sur des salons parisiens afin de :

- Présenter la profession d'agent général d'assurance au Salon des Entrepreneurs en février 2020
- Valoriser les métiers en agence pour attirer de nouveaux candidats au job salon banque – finance – assurance, en mars 2019.

L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE

La politique d'accompagnement des nouveaux agents généraux d'assurance se déroule en 3 temps :

Avant l'entrée dans la profession :

Des réunions d'information d'une demi-journée sont organisées dans les locaux d'agéa pour les candidats à la profession. En 2019, 10 réunions ont été organisées et ont réuni 91 « candidats ».

Nombre de réunions / participants

2015 : 19 réunions / 183 participants
 2016 : 16 réunions / 149 participants
 2017 : 16 réunions / 109 participants
 2018 : 13 réunions / 110 participants
 2019 : 11 réunions / 91 participants

Des séances à distance en webinar sont organisées une fois par mois en complément des réunions physiques. Les participants ont également la possibilité de revoir les Webinars en replay.

En 2019, 11 sessions ont eu lieu pour 126 participants en direct et 56 en replay

En 2018, 4 sessions pour 62 participants en direct et 34 participants en replay.

Pendant la formation initiale en compagnie : depuis 2016, le site agéa.fr leur est ouvert. Les stagiaires en formation initiale peuvent accéder aux services d'agéa dans la mesure où ils peuvent être identifiés par agéa pour leur ouvrir un accès. Or, les syndicats de société ne communiquent les coordonnées des stagiaires à agéa que pour environ 60% d'entre eux.

Nombre d'agents nommés :

2015 : 790	2018 : 739
2016 : 713	2019 : 786
2017 : 651	

Pendant 2 ans après leur nomination : les nouveaux agents généraux reçoivent des informations ciblées par mail au fur et à mesure de leur activité.

Création d'une communauté LinkedIn « Futures et Nouveaux Agents » pour les candidats, stagiaires et nouveaux agents. En 2019 la communauté comptait 233 membres contre 170 en 2018.

Au Programme pour 2020 :

Deuxième participation au Salon des Entrepreneurs de Paris, les 5 et 6 février pour :

- Promouvoir le métier d'agent général
- Informer et orienter les personnes intéressées par le métier.
- Faire la promotion des réunions d'information et du Webinar « Devenez Agent Général d'Assurance »

LA CREATION DU MBA AGENT GENERAL – ENTREPRENEUR DIRIGEANT D'ASSURANCE

De décembre 2018 à juillet 2019, le comité projet du MBA, regroupant agéa, l'IFPASS et des représentants des compagnies au titre de la FFA, a conçu le diplôme d'agent général d'assurance, annoncé par Patrick Evrard lors du congrès des agents de mars 2018.

Le MBA (Master of Business Administration) Agent général – Entrepreneur Dirigeant d'Assurance, de niveau I (Bac + 5), est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, lui permettant d'être financé dans le cadre du CPF.

La création du MBA, soutenue par la FFA, est motivée par trois objectifs globaux.

- Faire reconnaître le métier d'agent général par la voie de la professionnalisation. Le statut d'agent implique en effet la maîtrise de plusieurs compétences requises par les compagnies mandantes (produits commercialisés, procédures internes), ainsi que des aptitudes spécifiques à la fonction de chef d'entreprise (management, stratégies commerciales et de communication). Une formation distinctive doit ainsi permettre aux agents de devenir des professionnels incontestés.
- Mettre en lumière le métier d'agent général auprès d'un public élargi. Cette valorisation, à travers une formation reconnue, est nécessaire pour attirer la clientèle, mais également les salariés susceptibles de postuler en agence.
- Aider au renouvellement générationnel, alors qu'un tiers des agents est âgé de plus de 55 ans.

Les candidats souhaitant intégrer cette formation doivent justifier d'un niveau Bac+4 ou d'une expérience professionnelle équivalente via la Validation des Acquis Professionnels (VAP), et d'un intérêt pour la profession. Le dispositif s'articule autour de 250 heures de formation et de deux parties :

- La première consacrée au développement de l'assurance et à la maîtrise des thématiques assurantielles (analyser les risques, mettre en place sa stratégie d'agence).
- La seconde dédiée aux compétences managériales et entrepreneuriales (piloter sa politique commerciale et financière, innover et mettre en place des partenariats).

La première promotion a démarré le 2 septembre 2019 avec 17 candidats, dont la sélection s’est effectuée de janvier à juillet 2019. La formation s’est conclue par un Grand Oral de validation, au cours duquel les étudiants ont présenté un Business plan devant un jury de professionnels.

Malgré le confinement, la seconde promotion a démarré le 30 mars, avec 7 candidats qui se sont réunis en classe virtuelle.

LE DEVELOPPEMENT DES AGENCES : DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS L’ELABORATION DE LEUR PROJET D’AGENCE

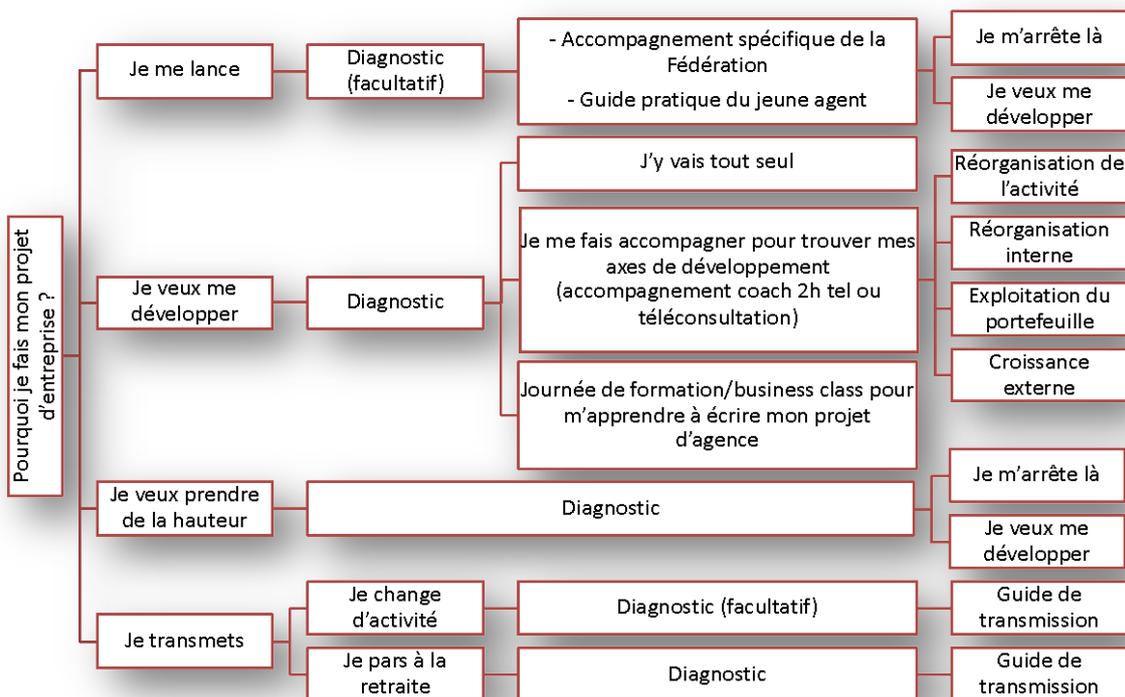
Dans le cadre du projet refondation, agéa travaille au développement d’un dispositif d’accompagnement sur mesure ayant pour objectif d’accompagner les agents généraux dans la définition et la mise en œuvre de leur projet d’agence tout au long de leur activité.

Initialement prévu pour septembre 2019, la date de lancement a été repoussée d’un an. Cela fait suite à une inadéquation entre le dispositif créé et les conditions de sa mise en œuvre.

Depuis un an et à partir des travaux initiaux, le dispositif a été entièrement repensé afin de prendre en compte les différents éléments de vie d’un agent général. Celui-ci se veut plus ludique, plus simple à appréhender, plus agile et surtout plus pratique dans les solutions qu’il apporte.

Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail pluridisciplinaire composé de deux membres du Comité Directeur et de permanents agéa a été monté. Le tout étant piloté par Jean-Charles Pied (Président adjoint agéa et trésorier)

Ce dispositif tel que nouvellement imaginé repose sur l’architecture suivante :



A ce jour, l’ensemble du questionnaire de la partie « Diagnostic » a été créé. La solution retenue pour mettre en œuvre ce dispositif a également été identifiée. Il s’agit de la plateforme « QWESTA » : c’est un outil d’élaboration de diagnostics sur différentes thématiques possibles.

Une campagne de communication (webinaire, vidéo de promotion, atelier en congrès, colloque, ...) est prévue sur ce dispositif sur le dernier trimestre 2020.

Edition mai 2019

CONSEIL JURIDIQUE OPERATIONNEL

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES AGENTS GENERAUX & DES STRUCTURES

En 2019, les principaux sujets traités par les juristes agéa ont été :

- Prime Macron ;
- Classification ;
- Prévoyance lourde ;
- Nouvelle convention collective ;
- Déclaration fiscale et sociale ;
- Résiliation annuelle en assurance emprunteur ;
- Formation DDA ;
- RGPD ;
- Cessation de fonction ;
- Valorisation des parts sociales ;
- SARL -EIRL...

Les chiffres 2019 du service juridique

Appels téléphoniques

Appels entrants traités :

- 2 911 en social (en 2018 : 2599, soit +12%) ;
- 1 200 en métier (en 2018 : 1585, soit -24%) ;
- 855 en fiscal et droit des sociétés (en 2018 : 895, soit -4%) ;
- 1 641 pour le secrétariat (en 2018 : 1450, soit +13%).

Appels émis :

- 1400 en social (en 2018 : 807, soit +73%) ;
- 1196 en métier (en 2018 : 1584, soit -24%) ;
- 722 en fiscal et droit des sociétés (en 2018 : 645, soit +12%) ;
- 560 pour le secrétariat (en 2018 : 199, soit +181%).

Emails

Emails traités :

- 3 905 en social (en 2018 : 3035, soit +29%) ;
- 2 501 en métier (en 2018 : 2201, soit +14%) ;
- 2 141 en fiscal et droit des sociétés (en 2018 : 1419, soit +51%) ;
- 2 035 pour le secrétariat (en 2018 : 1773, soit +15%).

Dossiers conseils

5 559 nouveaux dossiers conseils ouverts (5 160 en 2018) dont :

- 3 278 en social (embauche, rémunération, rupture convention, prime...) ;
- 1 306 sur des dossiers dits « métier » (relation compagnie-agent, DDA, RGPD, indicateur...)
- 975 en fiscal et droit des sociétés (prélèvement à la source, cessation d'activité, redressement fiscal)



Soit une augmentation de 8% de dossiers conseils.

Dossiers de contentieux en protection juridique

- 116 dossiers de contentieux traités par agéa (109 en 2018)
- 179 dossiers directement traités par CFDP (228 en 2018) dans les domaines relatifs aux baux professionnels, litiges fournisseurs et prestataires...

COMMISSION JURIDIQUE STATUTAIRE

La commission juridique statutaire s'est réunie quatre fois en 2019. Elle a pour objet l'étude des questions de droit français et européen, l'étude des accords collectifs et des traités, l'assistance des syndicats des sociétés dans leur négociation et rédaction d'accords collectifs.

La commission est composée de chacun des représentants des syndicats de société membres de la fédération. Cette commission est présidée par le président adjoint Monsieur Bruno PELISSIER, suivie et organisée par Jérôme SPERONI (juriste conformité assurance et mandat). Selon les sujets, les juristes d'agéa assistent également à la commission selon leurs spécialités.

En 2019, les sujets principalement traités ont été les suivants :

- L'application de la DDA (1^{er} semestre),
- La mise en œuvre du RGPD par les compagnies (préparation et suivi de l'accord agéa-FFA du 10 octobre 2019 sur la qualification juridique applicable aux agents généraux),
- L'insuffisance de production (rédaction d'une Note et d'un Guide à destination des agents généraux),
- Les questions soulevées par la vente à distance (Avis CCSF ; suivi des propositions de lois ; sanctions ACPR),
- L'actualité juridique des réseaux.

LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA BRANCHE

La délégation patronale de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'interprétation (CPPNI) a pour mission de négocier avec les partenaires sociaux les différents accords ou avenants de notre branche professionnelle.

Elle intervient aussi au sein de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP), qui a pour objet d'analyser les évolutions économiques et technologiques de la profession en matière d'emploi et d'en tirer les conséquences pour définir une politique de formation des collaborateurs d'agence. Danielle LEBRAY et Julie CONDE sont en charge de ces dossiers pour agéa.

Composition de la délégation patronale (au 14/04/2020)

- Carine HUMBERT (Présidente CPPNI), agent général MA à Sarreguemines (57) Présidente adjointe d'agéa ;
- Laurent FEUGA, agent général AXA à Chaville (92) ;
- Luc HEURTEBIZE, agent général GAN à Cadillac (33) ;
- Lionel KUNTZ, agent général MMA à Montbéliard (25) ;
- Pascal MOYSE, agent général GAN Assurances à Valdahon (25) ;
- Aurélie BOUCHET, agent général AXA à Rouen (76).

L'année 2019 a été riche en dialogue social pour la branche du personnel des agences générales d'assurances, avec la signature de cinq accords collectifs de branche.

Accords collectifs signés en 2019

Avenant n°21 du 25 juin 2019 portant révision du titre III de la Convention collective du personnel des agences générales d'assurance du 2 juin 2003, relatif à la classification des emplois

Les partenaires sociaux ont signé cet accord avec le double objectif de renforcer l'attractivité des métiers de la branche et de mettre à la disposition des employeurs et des salariés une classification modernisée et la plus pédagogique possible. Applicable depuis le 1^{er} janvier 2020, cet accord a modernisé les dénominations des métiers et leurs définitions, a simplifié les critères classants et facilité l'accès au statut cadre par la création d'un niveau supplémentaire de classification appelé « 5 bis » situé entre le niveau 5 et le niveau 6.

Avenant n°3 à l'accord formation professionnelle du 26 novembre 2015, du 25 juin 2019

Par cet avenant, les partenaires sociaux ont actualisé les taux de contribution à la formation professionnelle afin de les mettre en conformité avec la loi du 5 septembre 2018. Ils ont également reconduit le taux de la contribution conventionnelle supplémentaire pour l'année 2020.

Avenant n°22 du 17 septembre 2019 portant révision de la convention collective nationale du personnel des agences générales d'assurance du 2 juin 2003

Par cet avenant, applicable depuis le 1^{er} janvier 2020, les partenaires sociaux ont non seulement procédé à l'actualisation de la convention collective rendue nécessaire par de nombreuses évolutions législatives et réglementaires, mais également à l'amélioration de certaines garanties, dans un objectif partagé d'amélioration de l'attractivité des métiers en agence générale d'assurance.

Parmi les garanties améliorées pour les salariés, on retrouve le maintien de salaire en cas de maladie, la grossesse, certains jours de congés pour événements familiaux, ou encore les indemnités de départ à la retraite. En contrepartie, certaines obligations des employeurs ont été allégées en matière de jours de fractionnement, de majoration d'heures supplémentaires ou encore de contrepartie pécuniaire de la clause de non concurrence.

Avenant n°2 à l'accord frais de santé du 24 juin 2015, du 17 septembre 2019

Cet avenant a été signé dans un objectif de mise en conformité des contrats santé avec le décret du 11 janvier 2019 « visant à garantir un accès sans reste à charge certains équipements d'optique, aides auditives et soins prothétiques dentaires ».

Cet avenant, applicable depuis le 1^{er} janvier 2020, sera complété en 2021 par un avenant mettant à jour le tableau des garanties figurant dans l'accord de branche.

Avenant n°23 relatif aux salaires minima du 18 décembre 2019

Comme chaque année, les partenaires sociaux de la branche se sont réunis pour négocier sur le sujet des salaires minima. La négociation a abouti à un accord, applicable dès le 1^{er} janvier 2020. Les salaires minima ont été augmentés de la manière suivante :

- + 1,6% pour les classes 1, 2 et 3
- + 1,2% pour les classes 4, 5, et 6

D'autre part, un salaire minima a été fixé pour le nouveau niveau de classification 5 bis.

Edition mai 2019

ANIMATION DES RESEAUX & COMMUNICATION

ANIMATION RESEAUX

Les rencontres & congrès

La Fédération met en place et participe à de nombreux rendez-vous qui permettent aux agents adhérents de se rencontrer pour échanger et développer des actions visant à accroître leur expertise et leurs parts de marché.

La Fédération est donc présente sur :

- Les congrès, assemblées générales et réunions thématiques des syndicats de sociétés
- Les congrès, assemblées générales et réunions de région

Patrick Evrard a participé à 6 AG/congrès de syndicats de société, 4 congrès de région/département.

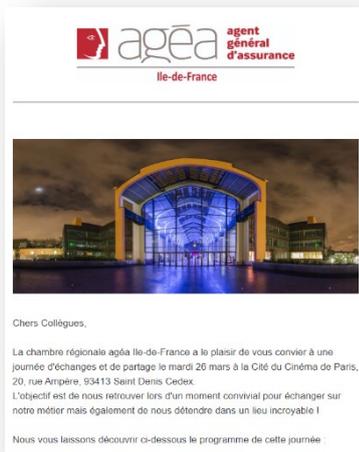
Le Comité Directeur a participé à 7 AG/congrès de syndicat de société, 6 congrès de région/département.

Les collaborateurs de la Fédération ont animé 34 modules d'intervention :

- 24 en juridique (fiscalité, métier, RH et social)
- 7 sur le digital et les services de la Fédération
- 3 sur la formation et le recrutement

L'accompagnement communication

En collaboration avec les régions, l'équipe communication a créé 8 maquettes emailing (4 pour les régions et 4 pour les départements) et envoyé 17 campagnes d'informations (10 campagnes pour les régions et 7 pour les départements).



LES OPERATIONS DE COMMUNICATION

agéa mécène

Rallye Monte-Carlo Historique – 29/01>05/02/2020

Pour la 6^{ème} année consécutive, la TEAM agéa créée par des agents généraux passionnés, a participé au Rallye Monte Carlo Historique. L'équipe agéa a terminé à la sixième place du classement par équipe.



Le TDAY Insurance

Comme chaque année, le TDAY Insurance a pour ambition de valoriser tous les acteurs de la transformation du secteur de l'assurance présents. L'objectif de cette manifestation est de favoriser la réflexion, l'action et les échanges sur les transformations de la chaîne de valeur assurance et sur les différents scénarios de disruption, qui nourriront les déploiements stratégiques et opérationnels de cette industrie.

agéa était pour la seconde fois partenaire de cet évènement et a même été acteur de l'évènement en y organisant son Hackathon « Agence de demain ».

L'évènement a réuni le 7 novembre 2019 une grande partie des décideurs et de l'écosystème assurantiel : compagnies, mutuelles, Institutions de prévoyance, réassureurs, bancassureurs, intermédiaires, startups, médias, influenceurs... Pour l'occasion, Pascal Chapelon, a été interviewé par le magazine Assurance TV. Il a abordé l'impact du digital et le besoin de créativité dans l'activité des agents généraux.



Les Trophées de l'assurance

Le 3 octobre 2019, à l'occasion de la 18^{ème} cérémonie des Trophées de l'Assurance, l'application "QUICKLY PRO", créée par Richard Bliez, agent général Allianz situé à Rouen a reçu le trophée de bronze de l'innovation Distribution.

Les Trophées de l'Assurance ont comme objectif de mettre en valeur les initiatives des entreprises du secteur de l'assurance qui œuvrent pour l'innovation dans des domaines aussi variés que le marketing, les produits, les services, la communication, la distribution ou encore le digital.

La Lettre agéa&vous

Diffusée à l'ensemble des adhérents à raison de 9 numéros par an dont 3 numéros hors-série sur le management et les RH, la fiscalité et la conformité de la digitalisation. La Lettre agéa&vous comporte 8 pages rédigées par les équipes agéa. La lettre se compose de 6 parties : l'Edito, En Actu, le Dossier, 2 articles thématiques (RH, digital, formation, etc.) et l'Invité.



La newsletter

Transmise tous les 15 jours à ses adhérents, la newsletter de la Fédération est appréciée par les agents adhérents. Avec en moyenne 47% de taux d'ouverture et 28,5% de taux de clic, on constate une progression concernant l'intérêt porté aux différents articles thématiques en lien avec la profession. Cette progression est également liée à la qualité de la base de données.



Le site internet www.agea.fr

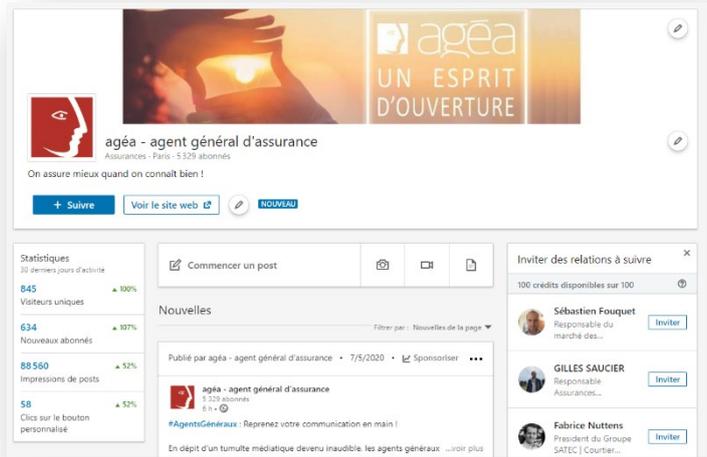
Outil central de communication à destination des adhérents mais aussi de l'ensemble des agents généraux et du public, le site est organisé autour de 10 rubriques : agéa, Devenir agent général, Information & communication, Activités accessoires, Exercice et fiscalité de l'agent, Mandat et intermédiation, Droit social et RH, Formation, Espace élu et Syndicats. Avec en moyenne 8500 visiteurs par mois, le site est régulièrement mis à jour par les collaborateurs d'agéa et de nouvelles pages ou dossiers sont créés ponctuellement pour des opérations médiatiques ou événementielles.



Réseaux sociaux

agéa dispose d'un compte Twitter et d'une page entreprise sur LinkedIn. Cette présence sur les médias sociaux a pour objectif de relayer les actions de la Fédération (opérations de communication mais aussi opérations de lobbying) sur ce canal, en complémentarité avec les outils de communication classiques de la Fédération (Lettre agéa&vous, newsletter et site internet).

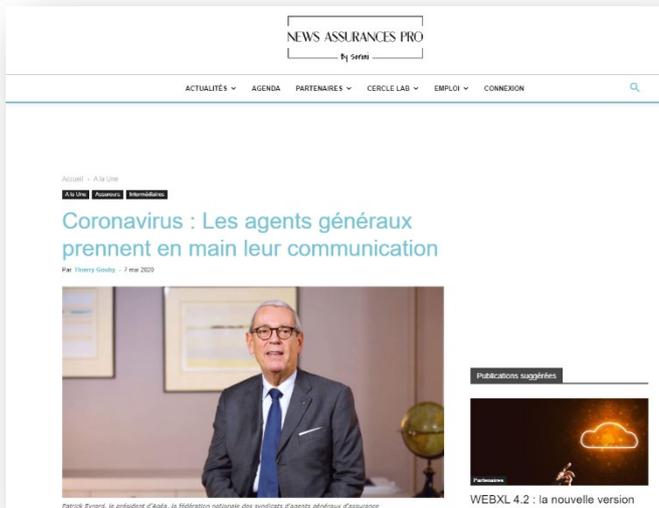
Au 1^{er} mai 2020, le compte twitter @ageaFrance est suivi par 1537 personnes (+37,7% par rapport à 2019) et le compte LinkedIn comptabilise 5264 abonnés (+141,4% par rapport à 2019).



La presse

La Fédération continue d'intensifier sa présence dans la presse économique et assurantielle. En 2018 nous avons comptabilisé 239 articles presse dans lesquels nous sommes apparus. L'Argus de l'assurance, la Tribune de l'assurance ou encore News Assurance Pro nous sollicitent régulièrement pour obtenir notre contribution dans des articles sur la distribution d'assurance.





Les avantages adhérents

En 2019, agéa a développé de nouveaux partenariats avec différentes entreprises commerciales afin de permettre à ses adhérents de bénéficier d'offres avantageuses pour développer leur activité :

- MyLeasing : une solution de location de voiture
- Quickly Pro : L'application participative qui fournit aux professionnels de l'assurance les informations essentielles

Edition mai 2020

SERVICES SUPPORTS

LES CHIFFRES 2019 DE LA FEDERATION

Nb d'agents au 31/12/19	11.889
Nb d'agents adhérents	7 578
Taux de syndicalisation	63,74 %

Modes de paiement

Paiement par chèque	40,09 %
Paiement par virement	10,94 %
Paiement par prélèvement	48,97 %

SYNDICATS	Nbre de personnes (agent personne physique, dirigeants de société agent, associés)		
	Nb d'agents	Nb d'adhérents	Taux d'adhésion
AGSAMM MUT. D'EURE & LOIR	2	1	50,00 %
AGTION (Mutuelle de Poitiers)	240	184	76,67 %
CNAVS (Axa Prévoyance et Patrimoine)	1.246	538	43,18 %
CONVERGENCES (Areas)	383	223	58,22 %
DYNAGENCE (Groupe Monceau)	70	44	62,86 %
MAG3 (Allianz)	1.857	1.322	71,19 %
REUNIR (Thélem)	250	183	73,20 %
REUSSIR (Axa)	2.912	1.792	61,54 %
SAGAMM (MMA)	1.094	904	82,63 %
SNAGA (Aviva)	962	779	80,98 %
SNAGAN (Gan)	941	681	72,37 %
SWISSAGA (SwissLife)	437	293	67,05 %
SYAM (La Médicale de France)	127	126	99,21 %
SYN'AGA (Le Conservateur)	609	56	9,20 %
SYND. AGA MUT. L'EST BRESSE	3	2	66,67 %
SYND. NAT. AGENTS VIE-AVIVA	66	17	25,76 %
TRIANGL' (Generali)	690	433	62,75 %
TOTAL	11.889	7.578	63,74 %

Edition mai 2020

ANNEXES



agéa

30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr

Mai 2020

LE COMITÉ DIRECTEUR

**Patrick Evrard**

Président
Agent Gan à Rouen
patrick.evrard@agea.fr

**Laurent Boulangeat**

Président adjoint
Agent Generali à Chavanod
lboulangeat@raffin-associes.fr

**Pascal Chapelon**

Président adjoint
Agent Axa à Chalon sur Saône
pascal.chapelon@orange.fr

**Carine Humbert**

Président adjoint
Agent MMA à Sarreguemines
carine.humbert@mma.fr

**Yves-Alain Legrand**

Président adjoint
Agent Allianz à Nantes
y.a.l@hotmail.fr

**Bruno Pelissier**

Président adjoint
Agent Allianz à Marseille
bruno.pelissier@allianz.fr

**Jean-Charles Pied**

Président adjoint / Trésorier
Agent Mutuelle de Poitiers à Vasles
jcpied@gmail.com



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr

Mai 2020

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION



Christian Butet

Auvergne - Rhône-Alpes
Agent Allianz à Le Pont de Beauvoisin
06 14 97 32 33
christian.butet@allianz.fr



Daniel Hauser

Ile-de-France
Agent A2P à Paris
06 88 06 63 41
dh.prevoyance@free.fr



Jean-Paul Ecard

Bourgogne - Franche-Comté
Agent Aviva à Saint-Amour
06 47 66 86 73
jp-ecard@aviva-assurances.com



Philip Carreau

Méditerranée
Agent AXA à Aix-en-Provence
06 27 88 27 42
philip.carreau@gmail.com



Hervé Rouault

Bretagne
Agent Allianz à Rennes
06 98 02 35 05
herve.rouault@allianz.fr



Michel Onnée

Normandie
Agent Generali à Caen
06 09 97 46 86
monnee@agence.generalif.fr



Bernard Labattut

Centre - Val de Loire
Agent Allianz à Olivet
06 08 02 72 66
bernard.labattut@allianz.fr



Marc Dupouy

Nouvelle Aquitaine
Agent Allianz à Saintes
06 07 35 02 43
marc.dupouy@allianz.fr



Thierry Heim

Grand Est
Agent AXA à Montigny les Metz
06 03 02 41 46
thierry.heim.agt@axa.fr



Alain Lartigue

Occitanie
Agent AXA à Montauban
06 73 27 21 22
alain.lartigue.agt@axa.fr



Dominique Bernard

Hauts de France
Agent Allianz à Laon
06 18 49 14 90
d.bernard@allianz.fr



Fernando Gonçalves

Pays de la Loire
Agent Gan à Angers
06 18 16 44 19
angers-bremont@gan.fr



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr

Mai 2020

LES PRÉSIDENTS DE SYNDICATS



AGTION
Bertrand Petorin
bertrand.petorin@mutuelledepoitiers.fr



SNAGA
Cédrick Rougeron
rougeroncedrick1@gmail.com



CNAVS
Fabrice Allemand
agencea2p.fabrice.allemand@axa.fr



SNAGAN
Jean-Luc Vidal
jean-luc.vidal@gan.fr



CONVERGENCES
Benoît Deridder
b.deridder@areas-agence.fr



SNAVA
Frédéric Bonnan
frederic.bonnan@sfr.fr



DYNAGENCE
Damien Charté
chartedamien@gmail.com



SWISSAGA
Benjamin Proux
benjamin.proux.ag@swisslife.fr



MAG3
Christophe Caille
christophe.caille@allianz.fr



SYAM
William Fabre
william.fabre@lamedicale.fr



REUNIR
Chantal Cartier
chantal.cartier.ducrettet@wanadoo.fr



SYN'AGA
Patrick Vanlock
vanlock.patrick@orange.fr



REUSSIR
Thierry Suin
thierry.suin@wanadoo.fr



TRIANGL'
Pascal Margand
pmargand@agence.generalif.fr



SAGAMM
Vincent Fremont
vincent.fremont@mma.fr



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr



Grégoire Dupont
Directeur général
01 70 98 48 18
gregoire.dupont@agea.fr



Sylvie Garçon
Secrétariat du Comité Directeur
01 70 98 48 18
sylvie.garcon@agea.fr



Karl Westeel
Chargé de mission
01 70 98 48 13
karl.westeel@agea.fr

Mai 2020

Juridique



Anne-Marie Azannadje
Responsable de l'équipe juridique
Juriste en droit social
01 70 98 48 26
annemarie.azannadje@agea.fr



Nilda Isden
Juriste mandat et
intermédiation
01 70 98 48 46
nilda.isden@agea.fr



Jocelyne Gentil
Standard
01 70 98 48 00
accueil@agea.fr



Julie Conde
Juriste en droit social
Affaires sociales
01 70 98 48 28
julie.conde@agea.fr



Aurélie Lebihan
Juriste mandat et
intermédiation
01 70 98 48 23
aurelie.lebihan@agea.fr



Catherine Sauvanet
Assistante service juridique
01 70 98 48 30
catherine.sauvanet@agea.fr



Emmanuelle Jacquot
Juriste en droit social
01 70 98 48 25
emmanuelle.jacquot@agea.fr



Jérôme Speroni
Juriste conformité assurance
et mandat
01 70 98 48 24
jerome.speroni@agea.fr



Céline Baudusseau
Juriste fiscalité
et droit des sociétés
01 70 98 48 29
celine.baudusseau@agea.fr



Loïs Nitre
Juriste en droit social
01 70 98 48 47
lois.nitre@agea.fr



Clémence Tamburro
Juriste mandat et
intermédiation (en alternance)
01 70 98 48 17
clemence.tamburro@agea.fr



Jennifer Bretbacher
Juriste fiscalité
et droit des sociétés
01 70 98 48 27
jennifer.bretbacher@agea.fr

Professionnalisation Support



Danielle Lebray
Responsable professionnalisation
et accompagnement du changement
01 70 98 48 31
danielle.lebray@agea.fr



Marc Derive
Responsable administratif et financier
01 70 98 48 10
marc.derive@agea.fr



Patricia Girault
Chargée de formation
01 70 98 48 42
patricia.girault@agea.fr



Sandrine Guilbet
Comptabilité / adhésions
01 70 98 48 16
sandrine.guilbet@agea.fr



Arnaud Guillé
Chef de projet formation et attractivité
01 70 98 48 22
arnaud.guille@agea.fr



Ivana Ivanovic
Adhésions / nouveaux agents
01 70 98 48 15
ivana.ivanovic@agea.fr



Racine Ly
Assistant de gestion (en alternance)
01 70 98 48 14
racine.ly@agea.fr



Aurélie Robert
Responsable communication et réseau
01 70 98 48 34
aurelie.robert@agea.fr



Jordan Debeury
Chef de projet éditorial
et communication
01 70 98 48 21
jordan.debeury@agea.fr



Marianne Le Person
Assistante communication
01 70 98 48 12
marianne.leperson@agea.fr

agéa RH



Ina Bai
Chargée de recrutement agéa RH
01 70 98 48 04
ina.bai@agearh.fr



Nathalie Sabatou
Responsable comptabilité
01 70 98 48 11
nathalie.sabatou@agea.fr



Jessica Maes
Chargée de recrutement agéa RH
01 70 98 48 03
jessica.maes@agearh.fr